ANNUAIRE OFFICIEL 2019/2020 - DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALI

TARIFS & BARÈMES

- Tarifs pour la saison 2019/2020
- Barème des officiels
- Adresses à retenir

CLUBS RECEVANTS

TRANSMETTEZ VOS FEUILLES DE MATCH DÈS LA FIN DE LA RENCONTRE AVEC LA TABLETTE

En cas de difficultés : https://fmi.fff.fr/assistance

ANNUAIRE OFFICIEL 2019/2020 - DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL

TARIFS POUR LA SAISON 2019/2020

VALIDÉS PAR LE COMITÉ DE DIRECTION DU 26/06/2019

(Art. 3 et 4 RI District)

Membre individuel	17 €
Membre d'honneur	170 €
Membre bienfaiteur	1.700 €
Cotisations District - clubs	
(Art. 2 RI District + Art. 17 RG District)	
Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	300€
Clubs disputant les championnats de Ligue, ainsi que D1 et D2	100€
Clubs disputant les autres championnats de District	40 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Football d'Animation, Futsal ou Loisirs	30 €
Cautionnements (Art. 18 RG District)	
Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs, de Ligue et de District	500€
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines et/ou Futsal	200€
Participation aux frais de gestion (Art. 19 RG District)	
Clubs disputant les championnats nationaux professionnels et amateurs	600€
Clubs disputant les championnats de Ligue	550€
Clubs disputant les championnats de D1 et D2	500€
Clubs disputant les championnats inférieurs à la D2	360 €
Clubs disputant uniquement les compétitions Féminines	200€
Clubs disputant uniquement les compétitions Jeunes	120€
Clubs disputant uniquement les compétitions du Football d'Animation	120€
Clubs disputant uniquement les compétitions Futsal ou Loisirs	30 €
Droits d'engagement en championnats - Seniors / Féminines / Futsal / Loisirs (Art. 20 RG District)	
D1 et D2	90 €
D3	70 €
D4 et D5	50€
Championnat Alès-Ville	35€
Féminines	35€
Challenge Loisirs Daniel-Martin	20€
Futsal	20€
Droits d'engagement en coupes - Seniors / Féminines / Futsal	
(Art. 20 RG District)	

- clubs des championnats de Ligue	300€
- clubs de D1 et D2	170€
- clubs autres séries	40€
Coupe André-Granier	40 €
Coupes Alès-Ville	35€
Coupes Féminines	20€
Coupe Gard-Lozère Futsal	0€
Droits d'engagement en compétitions - Jeunes (Art. 20 RG District)	
Championnat D1 (U19/U17/U15)	35€
Autres niveaux (U19/U17/U15)	30€
Coupe Gard-Lozère (U19/U17/U15)	35€
Championnats de Foot à 8 (U17/U15)	21€
Droits d'engagement - Football d'animation (Art. 20 RG District)	
Championnats U13 à 8	21€
Festival Foot U13 à 8 et <i>Challenge Jean-Pierre Roux U12 à 8</i>	0€
Plateaux U10 - U11	15€
Plateaux U8 - U9	3€
Rassemblements et plateaux U6 - U7	0€
Futsal Jeunes	0€
Quote-part des recettes (Art. 21 RG District)	
Équipes disputant le championnat de D1 et de D2	403€
Équipes disputant les championnats inférieurs à la D2	0€
Caisse de péréquation (Art. 22 RG District)	
D1, D2 et D3 (poules Seniors comptant des clubs lozériens, prix du km trajet simple)	3€
Frais de dossiers	
Demande de remise de peine	130 €
Visite pour homologation de terrain (Art. 61 RG District)	60€
Droit de confirmation de réserve d'avant-match (Art. 36 RG District)	30€
Droit de confirmation de réclamation d'après-match (Art. 37 RG District)	55€
Droit d'évocation devant la Commission compétente (Art. 38 RG District)	55€
Frais de procédure en appel	130 €
Amendes	
Feuille de match papier adressée hors délai (Seniors / Jeunes à 11) (Art. 53 et 72.4 RG District)	50€
Feuille de match ou de plateau adressée hors délai (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	30€
Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de	
naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District)	10€
	10 € 100 €

Absence à l'Assemblée Générale	
- dans un rayon de moins de 30 km	100€
- dans un rayon de 30 à 100 km	60€
- dans un rayon de plus de 100 km	40 €
Frais de discipline, avertissement (Art. 56 RG District)	16€
Exclusion (Art. 56 RG District)	30€
Participation au match d'un joueur suspendu	200€
Fraude (Art. 52 RG District)	350€
Falsification de document officiel	350€
Retrait d'une équipe après la date limite d'engagement (Art. 9 RG District)	60€
Non respect des engagements obligatoires (Art. 9 RG District)	60€
Non respect de la catégorie d'âge - absence de surclassement - mixité (Art. 49 RG District)	60€
Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District)	25€
Non présentation de la licence (par licence manquante, à partir du 01/11 de la saison)	5€
Participation d'un joueur à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs (Art. 50 RG District)	85€
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	60€
Accusation sans preuve (Art. 40 RG District)	50€
Non comparution à une instance après convocation (par personne convoquée) (Art. 31 RG District)	35€
Absence de règlement des officiels par le Club (par officiel non réglé)	10€
Forfait simple (Art. 24 RG District)	
D1, D2 et D3	100 €
Autres séries de Foot à 11	80 €
Foot à effectif réduit	30 €
Coupes	50 €
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100 €
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40 €
Forfait général (Art. 25 RG District)	
Seniors et Jeunes à 11	200€
Foot à effectif réduit	80€
Indemnité à verser au club adverse (D1, D2 et D3)	100€
Indemnité à verser au club adverse (autres séries de Foot à 11)	40€
Taux de l'indemnité kilométrique (Art. 26 RG District)	
Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	3€
Déplacement des officiels devant les Commissions (Art. 32 RG District)	
Prix du kilomètre, trajet simple le plus court	0,401 €

ANNUAIRE OFFICIEL 2019/2020 - DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALI

BARÈME DES OFFICIELS 2019/2020

VALIDÉS PAR LE COMITÉ DE DIRECTION DU 04/09/2019

Barème des frais de déplacements et d'indemnités diverses pour les <u>arbitres</u> du District Gard-Lozère (applicable à compter du 1er août 2019) Le contrôle de la distance se fait avec www.viamichelin.fr (distance la plus courte de votre itinéraire)

Frais de déplacement des officiels

Pour les arbitres : 0,401 € / km aller et retour à compter du 81ème kilomètre A/R (hors Alès-Ville)

Pour les autres officiels : 0,401 € / km aller et retour (barème fédéral), sans minimum

Indemnité de formation et d'équipement (pour les arbitres)

SENIORS	
Arbitre central (D1 et D2)	80€
Arbitre central (séries inférieures)	75€
Arbitre assistant (toutes séries)	61 €
COUPE GARD-LOZÈRE SENIORS ET ANDRÉ-GRANIER	
Arbitre central	80€
Arbitre assistant	61 €
COUPE D'OCCITANIE SENIORS	
Arbitre central (jusqu'au 3ème tour inclus)	75€
Arbitre central (4ème et 5ème tours)	80€
Arbitre assistant	61€
U19	
Arbitre central	65€
Arbitre assistant	55€
U17 À 11, U15 À 11, FÉMININES	
Arbitre central	59€
Arbitre assistant	52€
U17 À 8, U15 À 8, U13 À 8	
Arbitre	55€
COUPES JEUNES ET FÉMININES	
Arbitre central	65€
Arbitre assistant	55€
FOOTBALL DIVERSIFIÉ	
Arbitre (pour le plateau)	54€
ARBITRES STAGIAIRES & JEUNES ARBITRES	
Arbitre	50€

ANNUAIRE OFFICIEL 2019/2020 - DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBAL

ADRESSES À RETENIR



Fédération Française de Football

M. le Directeur Général, 87 boulevard de Grenelle, 75738 PARIS cedex 15

Tél.: 01.44.31.73.00 - Fax: 01.44.31.73.73

Président : M. Noël LE GRAËT



Ligue de Football d'Occitanie

M. le Secrétaire Général, BP 95140, 34073 MONTPELLIER cedex 3

Tél.: 04.67.15.95.30 - Fax: 04.67.64.92.44 Président : M. Jean-Claude COUAILLES



District Gard-Lozère de Football

M. le Secrétaire Général, 34 rue Séguier, 30020 NÎMES cedex 1

Tél.: 04.66.36.96.96 - Fax: 04.66.67.40.01

Président : M. Francis ANJOLRAS



District de l'Aude de Football

M. le Secrétaire Général, 7 rue Haute, 11000 CARCASSONNE

Tél.: 04.68.47.39.60 - Fax: 04.68.71.64.80

Président : M. Claude LACOUR



District de l'Hérault de Football

M. le Secrétaire Général, ZAC Pierrevives, 66 Esplanade de l'Égalité, BP 7250, 34086

MONTPELLIER cedex 4

Tél.: 04.67.15.94.40 - Fax: 04.67.15.94.59 Président : M. Jean-Claude PRINTANT



Antenne Départementale du Football en Lozère

M. le Secrétaire Général, ZA d'Alteyrac, BP 71, 48002 MENDE cedex

Tél.: 04.66.65.33.24 - Fax: 04.66.47.96.36

Président : M. Patrick FERRÈRES



District des Pyrénées-Orientales de Football

M. le Secrétaire Général, BP 51501, 66101 PERPIGNAN cedex

Tél.: 04.68.54.61.11 - Fax: 04.68.54.30.69

Président : M. Claude MALLA



Direction Départementale de la Cohésion Sociale Mission « Sport et accueil de loisirs »

Mas de l'Agriculture, 1120 route de Saint-Gilles, BP 39081, 30972 NÎMES cedex 9

Tél.: 04.30.08.61.20 - Fax: 04.30.08.61.21

Site: http://www.ddjs-gard.jeunesse-sports.gouv.fr



Direction Départementale de la Cohésion Sociale Service « Jeunesse, Sports, Éducation Populaire »

Cité Administrative, 9 rue des Carmes, 48000 MENDE

Tél.: 04.30.08.61.20 - Fax: 04.30.08.61.21

Site: http://www.lozere.gouv.fr - Courriel: ddcspp@lozere.gouv.fr

94